



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15ème
Nom de site	306008	Numéro	T16796
Adresse du site	8bis, rue de l'Arrivée	Hauteur	R+10 (32.30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	Free est présent (40, 160, 280°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/07/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/06/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	23/08/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 40, 150 et 285°.		
Distance des ouvrants	7m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 6° et 9°</i>
Estimation	40° < 5V/m - 150° < 4V/m - 285° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>R+6 (40, 285°)</i>
Divers			

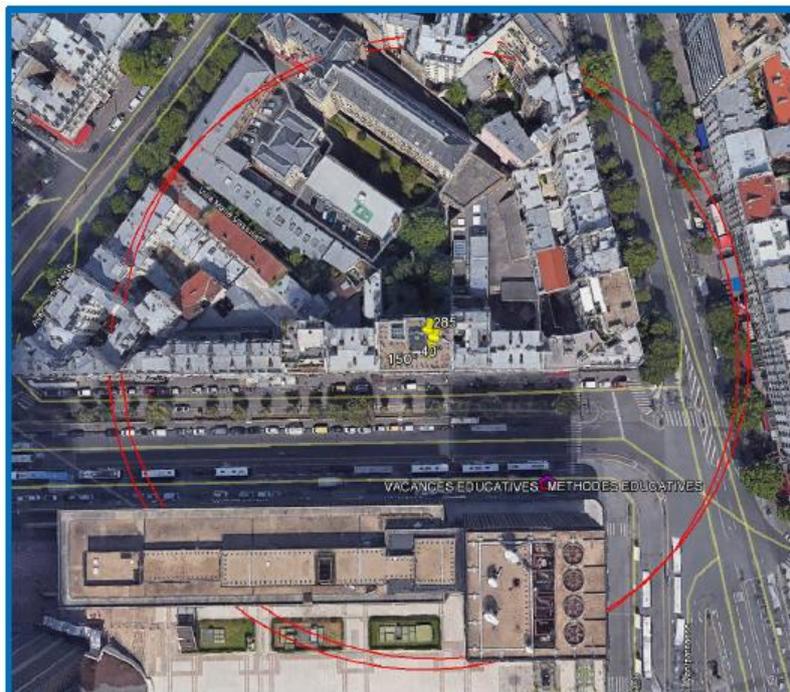
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes hexabandes par 3 antennes heptabandes de même taille (2.7m) et fixées sur le même mât.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	32.45m

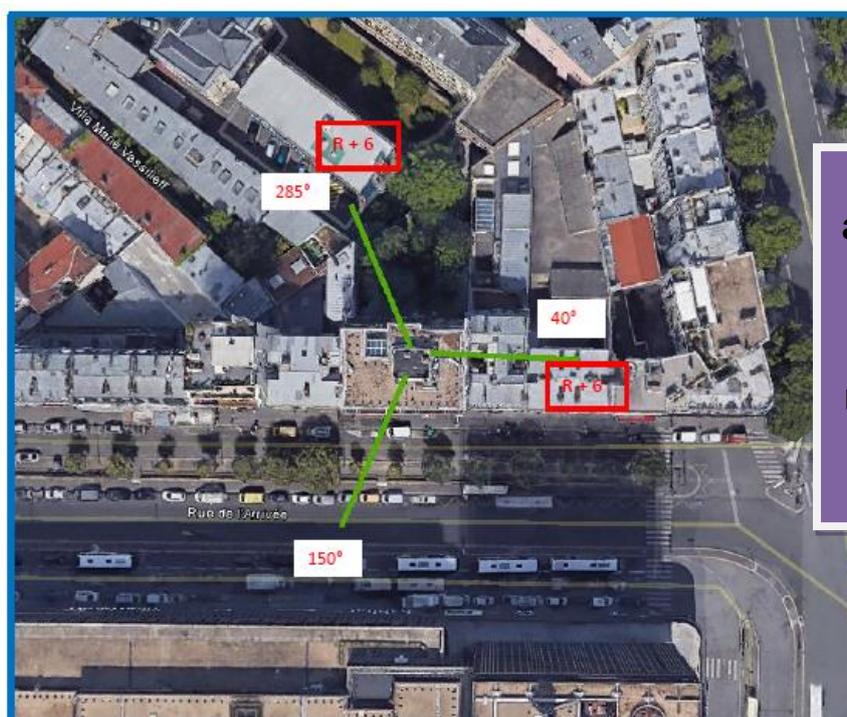
Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Méthode et Vacances Educatives	3 Rue de l'arrivée	R+0	Non	40m	2.78 v/m (4.581%)



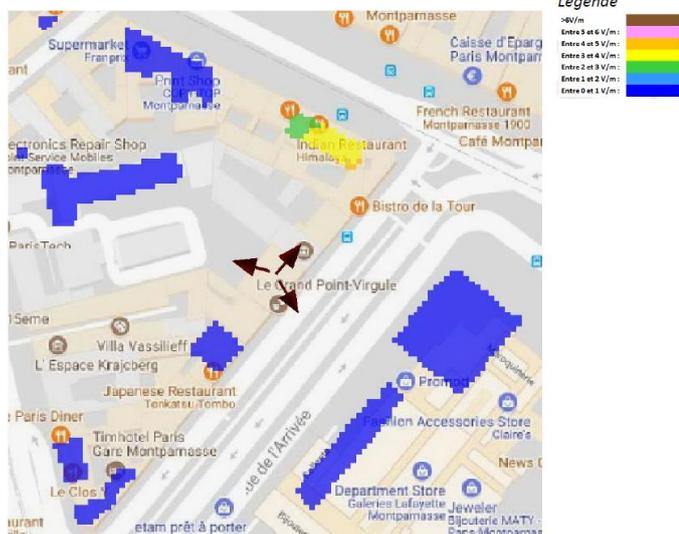
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

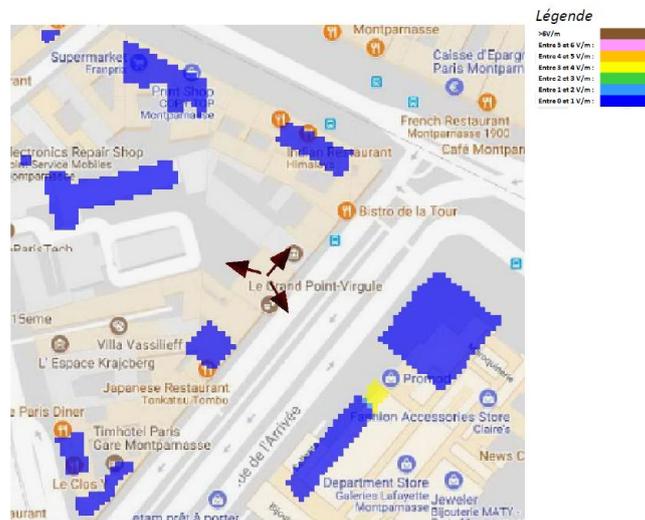
a. Azimut 40°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



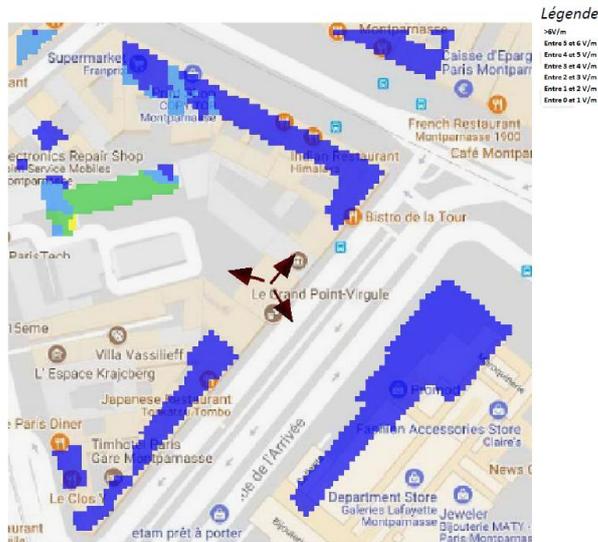
b. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



c. Azimut 285°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 285°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 285°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	25,5 m	25,5 m	22,5 m

Simulation conforme au seuil de la Charte

Vue des Antennes Avant/Après

Changement antenne de taille identique →
Pas de changement par rapport à l'existant

Antennes BYTEL



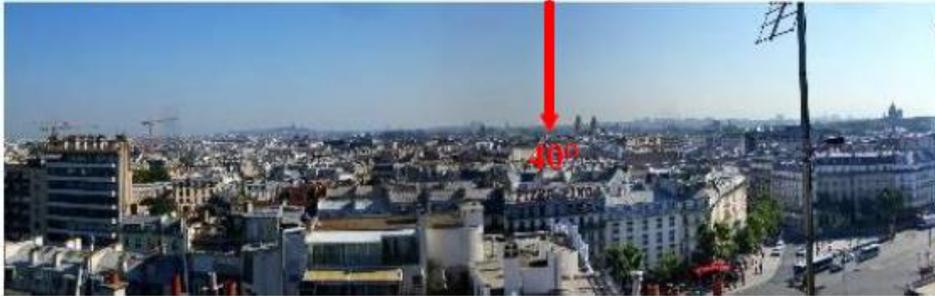
Changement antenne de taille identique →
Pas de changement par rapport à l'existant

Antenne BYTEL



Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 150°



Azimut 285°

